

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL  
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 DECEMBRE 2015**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

**REVISION TARIFS PUBLICS**

- Décide de fixer les tarifs suivants à compter du 1er janvier 2016 :

**\* Cimetière**

**- Concessions :**

Durée trentenaire : 400 € par emplacement

Durée cinquantenaire : 890 € par emplacement

**- Concessions pour inhumation des urnes funéraires :**

Concession durée trentenaire : 145.00 €

Concession durée cinquantenaire : 325.00 €

**- Concessions de cases du columbarium**

Concession d'une durée de 15 ans : 400 € pour une case

Concession d'une durée de 30 ans : 890 € pour une case

**\* Location Salle Equipement Culturel Greyzolon Duluth**

**PARTICULIERS**

<b>Utilisateurs</b>	<b>Salle</b>	<b>Cuisine</b>	<b>Fonctionnement</b>
Germanois	183 €	102 €	112 €
Autres	378 €	149 €	112 €
"Vin d'honneur"	72 €	102 €	112 €
Entreprise commerciale germanoise	234 €	149 €	112 €
Entreprise commerciale autre que germanoise	378 €	149 €	112 €

**ASSOCIATIONS**

<b>Utilisateurs</b>	<b>Salle</b>	<b>Cuisine</b>	<b>Fonctionnement</b>
Sociétés germanoises 1ère manifestation	gratuite	gratuite	112 €
Sociétés germanoises 2ème manifestation	183 €	102 €	112 €
Loto Associations locales	61 €	102 €	112 €
Sociétés extérieures communes	347 €	102 €	112 €

**\* Tarifs locations Salle de la Madeleine**

Réunion d'organismes privés :	172 €
Réunion d'associations lors de manifestation à but lucratif :	50 €
Réunion organisée par des particuliers :	60 €

Applique un tarif complémentaire de 52 € pour la période du 1er octobre au 30 avril pour les frais de chauffage.

**\* Tarifs des droits de place**

• Fixe les tarifs comme suit à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 :

**\* FOIRES ET MARCHES :**

- par banc simple de moins de 1.20 m de large..... = 0.42 € le ml
- par banc double de plus de 1.20 m de large ..... = 0.78 € le ml
- Camion magasin..... = 0.78 € le ml

Une réduction de 50 % est consentie aux abonnés, payable par trimestre d'avance.

- Forfait camions outillage et articles ménagers..... = 45.00 €

**\* FETES FORAINES**

- par jour de travail..... 0.40 €/m<sup>2</sup>
- avec un minimum de ..... 12.00 €

Il est précisé que pour la fête patronale, il sera décompté au total 2 jours de travail.

**\* BORNES ELECTRIQUES PL. DE L'HOTEL DE VILLE/PL. DU REVARIN**

- par journée d'utilisation..... 2.10 €

**BUDGET 2015 : DECISIONS MODIFICATIVES**

Donne son accord pour des ajustements de crédits en vue de règlements au budget général 2015.

**ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES IRRECOUVRABLES**

Décide l'admission en non-valeur des titres énumérés dans l'état de présentation du trésorier pour un montant total de 5 699.37 €, qui n'ont pu être recouverts.

**PROJET « LOIRE ET MONTS COMMUNAUTE »**

Réaffirme son soutien au projet «Loire et Monts communauté», fusion des communautés de communes suivantes : Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable, Communauté de Communes d'Urfé , Communauté de Communes de Balbigny et Communauté du Pays entre Loire et Rhône.

Demande à Monsieur le Préfet de la Loire de prendre en considération le projet présenté par les quatre EPCI qui souhaitent se regrouper dans une seule entité : «Loire et Monts Communauté », schéma permettant de répondre à l'ensemble des ambitions portées par leurs élus dans l'intérêt de leurs populations, et conforme aux exigences de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation nouvelle organisation territoriale de la République).